

En quoi consiste la Illinois Personal Information Protection Act (HB 1633)?

La Illinois Personal Information Protection Act (HB 1633) (la Loi) exige des entreprises qu'elles avisent l'individu quand une atteinte à la sécurité entraîne la communication de ses renseignements personnels à des personnes non autorisées. La Loi prescrit la marche à suivre que doivent appliquer les entreprises pour aviser un individu en cas d'atteinte à la sécurité. La Loi est entrée en vigueur le 1er janvier 2006.

Qui est visé par ce projet de loi?

La Loi s'applique à toute personne et toute entreprise qui font des affaires dans l'Illinois et qui conservent des renseignements personnels appartenant à des résidents de l'État. Par « renseignements personnels », on entend le prénom ou l'initiale et le nom, utilisés en combinaison avec au moins un des documents d'identification privés et non chiffrés suivants :

- numéro d'assurance sociale;
- numéro de permis de conduire ou numéro de carte d'identité délivrée par l'État;
- numéro de compte bancaire;
- numéro de carte de crédit ou de carte de débit accompagné du code d'accès ou du mot de passe requis.

En quoi la Loi concerne-t-elle la gestion de l'information?

En vertu de la Loi, les entreprises de l'Illinois sont responsables de la sécurité de leurs dossiers clients conservés sur support informatique. Si une entreprise subit une violation de la sécurité et que des personnes non autorisées obtiennent des renseignements personnels, l'entreprise doit en informer les personnes concernées.

En surveillant et en maîtrisant la quantité de données sur les clients conservées sur place sur support informatique, les entreprises peuvent réduire le risque de perdre ou autrement divulguer des données à des parties non autorisées. Les copies de sauvegarde des fichiers électroniques contenant des renseignements personnels et qui ne sont plus utiles doivent être éliminées de manière sécuritaire. Pareillement, les autres supports informatiques contenant des renseignements personnels, comme les CD, les disquettes et les disques durs, doivent être détruits une fois qu'ils sont devenus inutiles.

Que doivent faire les entreprises pour se conformer à la Loi?

Les entreprises doivent informer les résidents de l'Illinois concernés lorsque des renseignements personnels non accessibles au public et conservés sur support informatique sont tombés entre les mains de personnes non autorisées. La Loi décrit la façon dont elles doivent informer les personnes concernées. S'il en coûte plus de 250 000 \$ pour informer les personnes concernées ou si le nombre de personnes concernées est supérieur à 500 000, on peut employer des méthodes de rechange pour les informer.

Une infraction à la Loi constitue une pratique commerciale illégale en vertu de la Consumer Fraud and Deceptive Business Practices Act de l'Illinois, laquelle autorise les poursuites au civil pour dommages réels et dommages-intérêts punitifs et prévoit le remboursement des frais d'avocat.

Comment pouvons-nous vous aider?

Lorsque vous élaborez votre programme d'élimination des documents conformément à la Loi, pensez à la possibilité de faire appel à Shred-it pour combler ces besoins. Shred-it détruit tous vos documents confidentiels, y compris les supports informatiques tels que CD-ROM/CDR/DVD et copies de sauvegarde. Shred-it vous remet des cabinets sécuritaires verrouillés, ce qui facilite la destruction des copies inutiles des documents contenant des renseignements personnels de vos clients. Shred-it détruit vos documents en toute sécurité, sur place, à l'aide de ses déchiqueteuses mobiles. Les documents sont déchiquetés en morceaux de la taille de confettis, puis recyclés. Pour avoir l'esprit tranquille, communiquez dès aujourd'hui avec Shred-it en composant le 1 800 697 4733 (1 800 69 Shred).

Pour en savoir plus :

Attorney General de l'Illinois : <http://www.ag.state.il.us>

Chambre législative de l'Illinois : <http://www.ilga.gov/>

Ce document ne constitue pas un avis juridique ni un conseil juridique. Prière de ne pas se fier à ce document sans avoir d'abord obtenu un avis juridique.

© Copyright 2005